

MAIRIE DE BRIE - 16590**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 23

Procuration : 4

Votants : 27

L'an deux mille vingt trois

Le : **18 septembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.Date de la convocation du Conseil Municipal : **12 septembre 2023****OBJET : D2023_6_3**

Modification du RIFSEEP

Présents : BERTHELON Saskia, BOUCHERIT Daniel, BOURGADE Laure, BUISSON Michel, CHASLARD Brigitte, CHAUSSAT Christian, CORNELIUS Magali, DULAIS Nathalie, FORESTIER-BRUN Fabienne, GAUDILLIERE Michel, GERACI Fabien, GUERIN Sandrine, HELION Pascal, IMARD Catherine, JOUANNET Joël, LACOURARIE Séverine, MASSON Gilles, MOINARD BOUTENEGRE Murielle, MOUMANEIX Pascal, NARDOU Jean-Pierre, THOS Florence, URBAJTEL Patricia, VIEUILLE Robin, VRIET Laure.**Ont donné procuration** : ROUHIER Daniel à BUISSON Michel, BRIANCON Jean-Pierre à LACOURARIE Séverine, MOREAU Dany à MASSON Gilles, VRIET Laure à DULAIS Nathalie.**Secrétaire de séance** : MOINARD BOUTENEGRE Murielle

Suite au recrutement d'une nouvelle Directrice Générale des Services et afin d'adapter sa rémunération aux fonctions exercées, il convient de modifier le Régime Indemnitare tenant Compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel tel qu'il a été mis en place par délibération D2019-5-4 du 9 mai 2019.

Ainsi je vous propose :

- d'augmenter le plafond annuel d'IFSE pour le Groupe 1 Directrice Générale des Services

Groupe de fonctions	Emploi	Montant annuel plafond IFSE	Montant annuel plafond CIA
Groupe 1	Directrice Générale des Services	12 000 €	2 000 €

- d'autoriser le versement mensuel d'une partie de l'IFSE pour l'emploi de DGS comme c'est le cas pour les emplois de responsable des services techniques, agent polyvalent aux espaces verts et agent polyvalent responsable du matériel du service unifié.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, donne un avis favorable à la modification du RIFSEEP.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 20 septembre 2023

Pour copie conforme :

En Mairie, le 20 septembre 2023

Le Maire,

Michel BUISSON